**appel a note conceptuelle de sous-projet**

**appui integre aux systemes de justice penale du mali, du burkina faso et du niger**

**ref. nr. 001/22**

***19 janvier 2022***

L'IDLO – International Development Law Organization – est la seule organisation intergouvernementale mondiale consacrée exclusivement à la promotion de l'état de droit pour faire progresser la paix et le développement durable. L'IDLO cherche à habiliter les gouvernements et responsabiliser les populations à réformer les lois et renforcer les institutions afin de promouvoir la paix, la justice, le développement durable et les opportunités économiques. Elle intervient au Mali depuis 2014.

La situation sécuritaire au Sahel continu de se dégrader suite à la désintégration de l'État Libyen en 2012 avec un déclin rapide et simultané de l'état de droit dans ce vaste territoire peu peuplé qui devient ainsi de plus en plus instable. Au Mali, malgré la volonté politique de promouvoir et de restaurer le secteur de la justice qui transparait dans la loi d’orientation et de programmation pour le secteur de la justice 2020-2024 dont la finalité est de bâtir dans les cinq prochaines années « un service public de justice accessible, efficace et performant de nature à restaurer la confiance des citoyens et des justiciables », de nombreux défis subsistent encore : faibles capacités et manque de coordination et de contrôle interne, lacunes matérielles et techniques, absence de contrôles externes et faible sensibilisation juridique, la vulnérabilité des femmes. De façon spécifique, au niveau des régions de Gao, Mopti, Ségou et Tombouctou la promotion des droits des femmes/filles, enfants, des personnes en situation de handicap et des minorités, la restauration de la confiance entre la justice et les justiciables, le rapprochement de la justice des justiciables, l’accès de la population, y compris les femmes et les filles, à la justice, et les Violences Basées sur le Genre (VBG) demeurent des problématiques qui minent la qualité de la justice.

Dans le but de répondre à ces besoins essentiels pour rétablir une justice de qualité, L’IDLO met en œuvre un programme dénommé « Appui intégré aux systèmes de justice pénale du Mali, du Burkina Faso et du Niger » sur financement du Royaume des Pays Bas. Ce programme a pour objectif général d’améliorer la qualité de la justice pénale classique afin qu’elle devienne plus ouverte à recevoir les problèmes et plaintes des justiciables, hommes et femmes, plus respectueuse des droits humains, plus rapide, plus transparente, plus redevable et plus axée sur les besoins des populations.

Dans le cadre de ce programme, l’IDLO est chargée de l’octroi de financements aux sous-projets qui contribuera à la fourniture d’assistance technique, la mobilisation d’experts et le renforcement de capacités dans les domaines suivants afin que les justiciables et les populations deviennent plus autonomes en matière de justice pénale et bénéficient d'un meilleur accès à l'aide légale :

* **Information, Education, Communication / Communication sur le Changement de Comportement (IEC) / (CCC) ;**
* **Renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC) ;**
* **Violences Basées sur le Genre (VBG)**

Les organismes intéressés sont invités à utiliser le formulaire type pour les notes conceptuelles de sous-projets conformément aux règles établies dans cet avis.

**Les notes conceptuelles de sous-projets doivent être soumises à travers la section du site Internet de l'IDLO dédiée à cet effet (voir lien ci-dessous).**

[**Calls For Concept Notes | IDLO - International Development Law Organization**](https://www.idlo.int/calls-for-concept-notes)

**Date limite de soumission des notes conceptuelles de sous-projets :**

**11 février 2022 à 23h59 (GMT)**

Les candidats sont invités à lire attentivement l'appel à notes conceptuelles et la section ***Frequently Asked Questions (FAQ)*** sur le site Internet de l'IDLO. Si vous avez besoin de plus de précisions, veuillez soumettre vos questions par le biais du ***General Inquiry Form*** dans la section dédiée à cet effet du site Internet de l'IDLO.

**DIRECTIVES**

## 1. Type de candidats

Les candidats peuvent être des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des organisations intergouvernementales, des associations, des fondations, des groupes de réflexion, des organisations de la société civile, des réseaux, des consortiums et des institutions académiques[[1]](#footnote-2).Les organisations à but lucratif et les agences gouvernementales ne sont pas éligibles. Les candidats peuvent soumettre un maximum de deux notes conceptuelles. Exigences minimales :

* Statut légal dans le pays d’implantation, le Mali en l’occurrence
* Autorisation à gérer un compte bancaire,
* Fiabilité financière – états financiers vérifiés,
* Adhésion aux règles et procédures de l’IDLO et du donateur.

## 2. Durée

Ce premier cycle de sous-projets est limité au 31 décembre 2022. De ce fait, la durée de l’intervention proposée est de 08 (huit) mois au maximum et ne saurait aller au-delà du 31 décembre 2022 (le premier des deux prévalant).

## 3. Budget

Le budget maximal pour une intervention envisagée est de : **52.476.560 FCFA**

## 4. Type d’activités

Les activités qui seront financées par le Programme sont liées aux domaines mentionnés ci-dessus. Quelques interventions qui pourraient être prises en compte sont (liste non exhaustive) :

* Promotion des droits des femmes/filles, enfants, des personnes en situation de handicap et des minorités ; Accès de la population, y compris les femmes et les filles, à la justice ; Vulgarisation de la présence des parajuristes dans les communautés ;
* Sensibilisation des populations sur les conséquences des violences basées sur le genre et les viols (émissions radios, les dépliants, journée porte ouverte au niveau des maisons d’arrêts) ; Renforcement du suivi/de la prise en charge médicale, psycho-sociale, juridique et judiciaire des victimes de VBG ; Sensibilisation et médiation communautaire pour lutter contre la stigmatisation des auteurs des plaintes VBG ;
* Renforcement et formation continue des OSC ; Formation sur les mécanismes de suivi des dossiers au niveau de la chaine pénale ; Renforcement des capacités des OSC dans le domaine des droits des détenus (femmes et filles mineures) ; Formation des associations féminines sur l’accès des femmes à la justice pénale ; Renforcement de l’expertise/profile des OSC dans le domaine de l’aide/assistance judiciaire ; Renforcement des capacités des détenteurs des droits coutumiers sur le droit moderne pour une justice équitable.

**N.B** : Les candidats veilleront à ce que les sous-projets à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des justiciables intègrent la **perspective genre et/ou adressent spécifiquement les besoins des femmes et des filles justiciables.**

## 5. Zones d’intervention

Au Mali, le Programme est mis en œuvre dans quatre (04) régions à savoir Gao, Mopti, Ségou et Tombouctou. Les interventions dans le cadre de ces sous-projets se concentreront dans les chefs-lieux des quatre (04) régions précitées.

## 6. Processus de sélection

Le processus de sélection comprend les étapes suivantes :

1. ***Soumission de la note succincte de présentation***

La note conceptuelle doit démontrer l'intérêt du candidat et son éligibilité à postuler et contenir une description du sous-projet envisagé, y compris l'objectif, les résultats, les produits et les activités, les groupes cibles et les actions prévues pour assurer la sensibilité au genre et la durabilité. Elle doit également décrire l'expérience du candidat dans la réalisation des activités proposées.

1. ***Examen organisationnel***

Le candidat présélectionné sera invité à fournir des preuves de sa capacité organisationnelle à entreprendre le sous-projet proposé. Cela comprend des informations sur le statut juridique de l'organisation, sa gouvernance, sa mission et sa stratégie, ses partenariats, sa structure organisationnelle, ses systèmes de Technologie de l’Information et de la Communication (TIC), sa gestion financière, sa gestion des ressources humaines et son expérience en la matière. Les conflits d'intérêts potentiels seront également évalués.

1. ***Soumission de la proposition***

L'organisation sélectionnée sera invitée à soumettre une proposition complète de sous-projet avec un budget et un plan de travail. La proposition complète doit expliquer en détail l'approche, les résultats, les produits et les activités de l'intervention proposée et les mécanismes de suivi prévus.

## 7. Calendrier du processus de sélection

|  |  |
| --- | --- |
| *Action* | *Calendrier / Date* |
| Lancement de l’appel à notes conceptuelles  | 19 janvier 2022 |
| Date limite pour les demandes de renseignements | 26 janvier 2022 |
| Date limite pour la soumission des notes conceptuelles  | **11 février 2022 (23h59 GMT)** |
| Notification des candidats non sélectionnés des résultats du processus de sélection  | 25 février 2022 |
| Notification et invitation des organisations présélectionnées à remplir le formulaire d’examen organisationnel et à soumettre les documents justificatifs pertinents  | 25 février 2022 |
| Date limite pour la soumission du formulaire d'examen organisationnel et des documents justificatifs pertinents | 9 mars 2022 |

## 8. Criteres de selection

Les notes conceptuelles seront évaluées en fonction des critères suivants :

* **Qualité du service :** Un partenaire de mise en œuvre sera sélectionné pour répondre à un ensemble défini de produits. Le candidat doit être en mesure de démontrer sa capacité antérieure à livrer de tels produits de manière efficace dans le même pays ou ailleurs. Des preuves de performances passées dans la livraison de ces produits en respectant le niveau de qualité, les délais et le degré d’efficience requis doivent être démontrées.
* **Expérience locale :** Les candidats ayant des projets en cours dans le pays sont préférés. Des preuves de tels projets doivent être fournies.
* **Pertinence :** La note conceptuelle du sous-projet doit clairement indiquer la pertinence de l'intervention pour répondre aux problèmes et aux besoins qui y sont présentés.
* **Résultats attendus :** Les résultats attendus doivent être clairs et mesurables.
* **Budget :** Le budget doit inclure tous les coûts associés à la mise en œuvre du sous-projet, y compris les frais généraux proposés.
* **Contribution des ressources :** Les candidats doivent être en mesure d'apporter une contribution de ressources en espèces ou en nature (par exemple, du personnel et un soutien administratif).
* **Analyse des risques et stratégie d'atténuation :** Les candidats doivent démontrer une analyse claire des risques et une stratégie d'atténuation pour le sous-projet.
* **Sensibilité au genre :** La sensibilité au genre doit être clairement reflétée dans la conception du sous-projet.
* **Durabilité :** Le candidat doit exposer clairement comment la durabilité de l'intervention sera assurée. Cela inclut la capacité d'un partenaire de mise en œuvre à conserver du personnel pendant des périodes prolongées, ce qui contribue à la continuité et à la stabilité du sous-projet.
* **Capacité :** Le candidat doit démontrer sa capacité à mettre en œuvre, suivre et clôturer le sous-projet.

## 9. Directives pour la soumission

Les candidats intéressés sont tenus d'utiliser le modèle de note conceptuelle du sous-projet, conformément aux règles énoncées dans le présent appel. Les notes conceptuelles présentées sous un format différent ne seront pas prises en considération.

Les demandes doivent être soumises au nom d'une personne légalement autorisée à représenter l'organisation candidate.

Les candidatures doivent être soumises via la section dédiée sur le site Internet de l'OIDD.

Les notes conceptuelles doivent être reçues avant **23h59 (GMT)**, à la date indiquée dans le calendrier ci-dessus. Les notes conceptuelles reçues après l'expiration du délai imparti ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation.

## 10. Autorité contractante

Organisation Internationale de Droit du Développement - <http://www.idlo.int>

**TITRE DU SOUS-PROJET**

### **Note conceptuelle présentée à l’Organisation International de Droit du Développement**

Date : XX/mois/202X

### *Maximum de 5 pages + 1 page pour le modèle logique*

## 1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE (max. 1 page)

*Fournir une analyse des problèmes et des besoins qui seront traités dans le sous-projet. Indiquer clairement le contexte actuel où le sous-projet sera réalisé, tant au niveau national qu’au niveau local, en incluant des données dans la mesure du possible. Expliquer brièvement comment le sous-projet sera lié aux actions, aux plans et/ou aux programmes qui ont été, ou qui sont en train d’être entrepris dans le même champ d’intervention – surtout pour éviter des duplications – et identifier des synergies potentielles.*

###

## 2. DESCRIPTION DU SOUS-PROJET (max. 1 page)

*Donner une description expliquant la pertinence du sous-projet et comment il répondra aux problèmes et besoins identifiés dans la section précédente. La description doit inclure et détailler l’impact et le(s) résultat(s) du sous-projet. Donner une description détaillée des réalisations et des activités du qui seront entreprises dans le cadre du sous-projet en vue d’atteindre les résultats escomptés. Veuillez les résumer dans le modèle logique ci-joint.*

###

## 3. BENEFICIAIRES (max. 1 paragraphe / 10 lignes)

*Donner une description des bénéficiaires finals du sous-projet en identifiant leurs besoins et leurs contraintes et en mettant en évidence la capacité du sous-projet proposée de les résoudre. Veuillez également indiquer les provinces/districts où le sous-projet sera mis en œuvre.*

## 4. AGENCE(S) D’EXECUTION (max. 1 paragraphe / 10 lignes)

*Veuillez fournir une description générale du/des partenaire(s) de mise en œuvre, y compris ses/leurs avantages comparatifs. Dans le cas où plusieurs organisations participent à la mise en œuvre d'un sous-projet, veuillez décrire le rapport entre ces organisations (par exemple, quel rôle elles vont jouer dans la mise en œuvre du sous-projet; si elles vont mettre en œuvre des sections du sous-projet de manière indépendante ou uniquement en coordination avec les autres organisations; s’il existe un accord (ou si la conclusion d’un accord est prévue) entre ces organisations au sujet des activités à mettre en œuvre dans le cadre du sous-projet; s’il est prévu que ces organisations reçoivent les fonds directement de l'OIDD ou par le biais d'une autre organisation, ou si, au contraire, il n’est pas prévu qu’elles reçoivent ou gèrent les fonds du sous-projet, etc.). Ces informations permettront à l’OIDD de comprendre si le candidat doit être considéré comme un consortium.*

###

## 5. DUREE (max. 1 paragraphe / 10 lignes)

*Estimer la durée du sous-projet en prenant en compte tous les facteurs pertinents qui pourraient affecter sa réalisation. Préciser s’il s’agit d’un sous-projet à court terme ou si des phases ultérieures pourraient être envisagées pour compléter la phase initiale.*

###

## 6. INTEGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE (max. 1 paragraphe / 10 lignes)

*Fournir une brève description de la façon dont le genre sera intégré dans les composantes du sous-projet, en particulier par rapport à l'analyse comparative entre les sexes entreprise. Décrire comment le sous-projet sera informé, sensibilisé et sensible au genre. Cette section ne remplace pas la nécessité d'objectifs, de résultats ou d'activités spécifiques au genre.*

*Se référer à:* [Quick Reference Guide: Mainstreaming Gender in Program Development, Implementation, Monitoring and Evaluation](https://www.idlo.int/sites/default/files/pdfs/subpage/idlo_gender_strategy_2019-20.pdf)*.*

## 7. ANALYSE DES RISQUES (max. 1 paragraphe / 10 lignes)

*Donner une description générale des principales conditions préalables et hypothèses nécessaires pour la bonne exécution du sous-projet. En outre, identifier les principaux risques du sous-projet et proposer des mesures d’atténuation.*

## 8. SUIVI ET EVALUATION (max. 1 paragraphe / 10 lignes)

*Donner une explication sur la manière dont la performance des sous-projets sera suivie et évaluée pour faire en sorte que les activités soient exécutées dans les délais prévus, et que les résultats produisent des résultats/impacts positifs.*

## 9. VIABILITE (max. 1 paragraphe / 10 lignes)

*Expliquer comment les résultats/impacts du sous-projet seront pérennisés après sa réalisation. Le cas échéant, décrire les possibilités de reproduction et de pérennisation des résultats du sous-projet, en incluant des activités, des stratégies, des plans d’appropriation et des actions de plaidoyer, etc., pour assurer le suivi.*

## 10. BUDGET

*Indiquer le coût total estimé du sous-projet par résultat/réalisation. Ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire.*

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats / réalisations  | Coût estimé (FCFA) |
| Résultat 1 |  |
|  Réalisation 1.1 |  |
|  Réalisation 1.2 |  |
| … |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| TOTAL |  |

## 11. CONTACTS

*Fournir les coordonnées des points focaux des partenaires de mise en œuvre chargés du sous-projet envisagé.*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisation |  |
| Type d’organisation |  |
| Adresse complète |  |
| Email |  |
| Fax |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Personne à contacter | Nom titre |

**MODELE LOGIQUE**

**TITRE DU SOUS-PROJET:**

OBJECTIF

CONTRIBUTIONS

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

REALISATIONS

RÉSULTATS IMMÉDIATS

1. À condition qu'ils démontrent leur statut d'organisation à but non lucratif. [↑](#footnote-ref-2)